[Prénom][NOM]
[Adresse]
[Code Postal][Ville]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal][VILLE]
Paris, le 18/11/2026

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de dissolution anticipée de la SCI [Nom de la SCI]

Société Civile Immobilière [Nom de la SCI], au capital de [Montant du capital] euros. Siège social : [Adresse complète du siège social]. Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de [Ville] sous le numéro [Numéro RCS].
Le [Date de l'assemblée], à [Heure], au [Lieu de la réunion], les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la gérance adressée à chacun d'eux le [Date d'envoi des convocations], à l'effet de délibérer sur la dissolution anticipée de la société.
La séance est présidée par Monsieur/Madame [Nom du président de séance], en qualité de [gérant / associé désigné]. La feuille de présence, certifiée exacte, fait apparaître que les associés présents ou représentés possèdent ensemble [Nombre] parts sociales sur les [Nombre total] composant le capital. L'assemblée, réunissant la majorité requise par les statuts, peut donc valablement délibérer.
Le président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant : dissolution anticipée de la société et ouverture de la liquidation amiable ; nomination du liquidateur et fixation de ses pouvoirs ; détermination du siège de la liquidation ; pouvoirs en vue des formalités. Aucune autre question n'étant soulevée, l'assemblée aborde l'examen des résolutions.
Première résolution. L'assemblée générale extraordinaire, après avoir délibéré, décide la dissolution anticipée de la société à compter du [Date d'effet] et sa mise en liquidation amiable, conformément aux dispositions légales et aux statuts. Cette résolution est adoptée à [l'unanimité / la majorité de … parts]. Deuxième résolution. L'assemblée nomme en qualité de liquidateur Monsieur/Madame [Nom du liquidateur], demeurant [Adresse du liquidateur], qui accepte ces fonctions. Le liquidateur dispose des pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, acquitter le passif et répartir le solde disponible entre les associés. Troisième résolution. Le siège de la liquidation est fixé à [Adresse du siège de la liquidation], adresse à laquelle la correspondance doit être envoyée et les actes notifiés.
Quatrième résolution. L'assemblée donne tous pouvoirs au liquidateur, ainsi qu'au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir les formalités de publicité, de dépôt et d'enregistrement prévues par la loi. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par tous les associés présents ou représentés.
Fait à [Lieu], le [Date], en [Nombre] exemplaires originaux.

[Prénom][NOM]

Signature